

DIPLÔME D'UNIVERSITÉ

ACCESSIBLE EN
FORMATION CONTINUE



Lieu de la formation

Angers

Chiffres clés

Taux de réussite : 100%
Taux de satisfaction : 80,7%
Taux d'insertion : 100%

Contacts

Cécile HEVELINE
cecile.heveline@univ-angers.fr
Tél. : 02 44 68 86 75

et
Valérie VINET
vvinet@ifso-asso.org
Tél : 02 41 72 17 10

Responsables de la formation

Fabienne GUETNY
fguetny@ifso-asso.org
et
Alphonse CALEND
alphonse.calenda@univ-angers.fr

Adresse web

www.univ-angers.fr/formationpro



MANAGER DE PROXIMITÉ EN MILIEUX SANITAIRE, MEDICO-SOCIAL ET A DOMICILE (MPSMD)

— Présentation

Les lois successives visant à moderniser le système de santé français amènent des changements profonds dans la stratégie de gestion des établissements. Ils se traduisent par un impact au quotidien sur l'organisation des services, en générant notamment des difficultés d'anticipation des besoins, d'animation et de mobilisation des équipes soignantes, ainsi que d'évaluation des pratiques professionnelles. Dans ce contexte évolutif, l'encadrant de proximité doit orchestrer, piloter et accompagner ces changements dans la perspective d'améliorer la qualité des services. Il s'agit pour lui de réussir à susciter une vision partagée, à fédérer les équipes autour de projets communs, à encourager les initiatives, et à valoriser les résultats. Le Manager de proximité en santé a donc pour missions d'organiser les activités paramédicales, de soins ou d'accompagnement au sein d'un service ou d'une unité en veillant à l'amélioration continue de la qualité et à la sécurité des prestations. Il encadre et anime les équipes placées sous sa responsabilité, coordonne et optimise les moyens à mettre en œuvre ; assurant le rôle d'intermédiaire entre les dirigeants de l'établissement, les responsables de service et les proches collaborateurs constituant son équipe.

La mission de coordination devient ainsi centrale, et l'acquisition de compétences opérationnelles en termes de management pour la mener à bien, un impératif absolu. Le parcours vers la certification « Manager de Proximité en milieux Sanitaire, Médico social et à Domicile » (MPSMD) va permettre au participant d'acquérir les compétences organisationnelles, comportementales et relationnelles indispensables au pilotage de son équipe, en prenant en compte la complexité des organisations et des stratégies partenariales, pour structurer ou accompagner de manière optimale les parcours de prise en soins des bénéficiaires. **Le DU MPSMD est enregistré au Répertoire National des Certifications Professionnelles, RNCP 37322 au niveau de qualification 6 :**
<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37322>

— Objectifs

- Organiser l'activité de soin ou d'accompagnement de son équipe en tenant compte des ressources et des contraintes de la structure pour répondre aux objectifs fixés par la direction
- Animer, motiver et communiquer auprès de l'équipe de soins ou d'accompagnement afin d'impulser une dynamique dans la prise en charge personnalisée des bénéficiaires
- Maintenir et développer les compétences de ses collaborateurs pour assurer la performance de l'équipe de soins ou d'accompagnement
- Participer à l'évaluation de la démarche qualité et gestion des risques pour mettre en œuvre des actions de prévention et d'amélioration de l'activité de soins ou d'accompagnement
- Participer à la conduite du changement sur des projets collaboratifs en lien avec les besoins du territoire et des secteurs sanitaire, médico-social et du domicile

— Public visé

Tout professionnel occupant une fonction managériale ou ayant comme projet l'encadrement d'équipes : infirmiers, infirmiers de bloc opératoire, infirmiers anesthésistes, puéricultrices, sages femmes, pédicures-podologues, masseurs kinésithérapeutes, ergothérapeutes, psychomotriciens, orthophonistes, orthoptistes, diététiciens, préparateurs en pharmacie, techniciens de laboratoire, manipulateurs d'électroradiologie médicale.

Conditions d'admission :

- Être détenteur d'un diplôme de niveau 6 dans le secteur de la santé (Diplôme d'Etat d'Infirmier par exemple)
- Présenter un projet professionnel motivé en lien avec la certification (CV détaillé, lettre de motivation et entretien)
- Pour suivre la formation, il est nécessaire de bénéficier d'un accès à un ordinateur (fixe ou portable), avec un système et des applications à jour, être doté d'une connexion internet à haut débit fiable et savoir utiliser les applications courantes (messagerie, navigateur, logiciels de traitement de texte et tableur, lecteur vidéo et audio).



Mise à jour | Mars 2025 | Impression service reprographie UA

62 Avenue de Notre Dame du Lac | 49000 Angers
Tél. : 02 44 68 75 00

— Programme

Bloc 1 : Organiser l'activité de soin ou d'accompagnement de son équipe en tenant compte des ressources et des contraintes de la structure pour répondre aux objectifs fixés par la direction

- 49,33 h (examens inclus) dont 14 h en distanciel

- **Module 1** : Aspects réglementaires, juridiques et administratifs
- **Module 2** : Le management personnel
- **Module 3** : Les outils de pilotage

Bloc 2 : Animer, motiver et communiquer auprès de l'équipe de soins ou d'accompagnement afin d'impulser une dynamique dans la prise en charge personnalisée des bénéficiaires

- 63,33 h (examens inclus) dont 10,5 h en distanciel

- **Module 1** : Les écrits professionnels
- **Module 2** : La communication interpersonnelle et de groupe
- **Module 3** : La conduite de réunion
- **Module 4** : Les styles de management et l'animation d'équipe
- **Module 5** : La gestion de conflits

Bloc 3 : Maintenir et développer les compétences de ses collaborateurs pour assurer la performance de l'équipe de soins ou d'accompagnement

- 42 h (examens inclus)

- **Module 1** : La gestion des compétences, GPEC
- **Module 2** : L'entretien professionnel
- **Module 3** : Le processus de recrutement
- **Module 4** : Le processus d'intégration

Bloc 4 : Participer à l'évaluation de la démarche qualité et gestion des risques pour mettre en œuvre des actions de prévention et d'amélioration de l'activité de soins ou d'accompagnement

- 32 h (examens inclus) dont 3,5 h en distanciel

- **Module 1** : La veille informationnelle
- **Module 2** : La gestion des risques
- **Module 3** : La qualité des soins

Bloc 5 : Participer à la conduite du changement sur des projets collaboratifs en lien avec les besoins du territoire et des secteurs sanitaire, médico-social et du domicile

- 58,5 h (examens inclus) dont 3,5 h en distanciel et 5 h de tutorat individuel

- **Module 1** : Le management de projets
- **Module 2** : La conduite du changement
- **Module 3** : La structuration du mémoire

Visitez notre site



Formation éligible au CPF

— À noter

Organisation de la formation :

- Durée : 246 h dont 31,5 h en distanciel associées à 100h de mise en œuvre en situation professionnelle (rédaction d'un mémoire) et 5h de tutorat individuel dans le cadre du Bloc 5.
- Date de dépôt des candidatures : 17 mars 2025 au 28 avril 2025
- Publication des résultats : 19 mai 2025
- Date d'ouverture de la formation : 8 septembre 2025
- Durée de la formation : face à face de septembre 2025 à octobre 2026 à raison de 2 à 3 jours consécutifs par mois
- Soutenance de mémoire en avril 2027
- Coût de la formation : 5 600 euros (+ droits universitaires) ou prix par bloc (+ droits universitaires) :
 - bloc 1 : 1 240 euros
 - bloc 2 : 1 600 euros
 - bloc 3 : 1 055 euros
 - bloc 5 : 1 470 euros